



**SOLIDARITÉS  
ENFANTS ET ÉCRANS • 4**

**AMÉNAGEMENT  
POISSONS MIGRATEURS ET  
CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE • 5**



**CITOYENNETÉ  
COLLÉGIENS ET CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX • 9**

# CHARENTE • MAG

L'Actualité du Département #117





« Plus que jamais, nous devons agir avec responsabilité pour que notre territoire continue d'avancer. »

# L'édito du Président

## Un budget en suspens, un avenir en jeu

Vous tenez entre vos mains le dernier numéro de Charente Mag, qui devait initialement vous présenter le budget 2025 du Département. Mais la session plénière du 28 mars 2025 en a décidé autrement : le budget proposé a été rejeté. À l'heure où nous publions ces lignes, nous ignorons encore s'il sera voté dans les délais réglementaires, c'est-à-dire avant le 15 avril, comme l'impose le Code général des collectivités territoriales.

Les jours à venir seront donc déterminants. Non seulement pour l'institution départementale, mais surtout pour vous, habitants de la Charente. Car un Département sans budget, c'est un territoire fragilisé, c'est votre quotidien impacté.

Malgré cette incertitude, le Département reste un acteur essentiel, à votre service. Car préserver cette institution, c'est préserver les agents qui la font vivre et les 650 millions

d'euros qui irriguent nos politiques publiques. Cet argent est concret : il bénéficie à chaque Charentais, de la naissance à la maison de retraite (voir page 6).

Sans budget, c'est l'incapacité pour le Département d'accueillir des médecins en Charente. C'est l'incapacité aussi pour le Département d'améliorer les conditions d'apprentissage des quelque 12 000 collégiens, pour Christine aussi qui, sans son RSA, se privera encore de repas pour que ses deux enfants en aient. Pour Henri et Jeanne qui ne pourront pas financer la transformation de leur baignoire devenue inaccessible, en douche. Pour Théo, 8 mois, retiré de sa famille et qui ne pourra pas être accueilli dans une famille bienveillante afin qu'elle assure sa sécurité et l'accompagne dans son développement.

Sans budget, c'est l'incapacité pour le Département d'assurer l'entretien et la sécurisation des 5 200 kilomètres de routes départementales, premier service public visible pour beaucoup d'entre nous.

C'est l'incapacité aussi pour nos pompiers de pouvoir travailler et intervenir dans les meilleures conditions, pour protéger notre environnement et garantir l'adaptation de notre territoire aux conséquences du changement climatique déjà perceptibles, pour proposer une offre culturelle, sportive et artistique de qualité.

Sans budget, c'est l'incapacité pour le Département de protéger et accompagner nos agriculteurs et producteurs qui font l'identité de notre territoire, pour assurer la distribution d'une eau de qualité et en quantité y compris l'été quand cette ressource se fait rare.

En un mot, sans budget, c'est VOUS qui êtes concernés.

L'avenir de la Charente est entre nos mains. Plus que jamais, nous devons agir avec responsabilité pour que notre territoire continue d'avancer. ■

**Philippe BOUTY**  
Président du Conseil départemental de la Charente

La direction de l'autonomie du Département valorisée pour son équipe mobile des bonnes pratiques lors des Trophées IdéalCO 2024.

## L'équipe mobile de bonnes pratiques du Département de la Charente lauréate des Trophées IdéalCO !



En juillet 2023, le Département a créé un dispositif novateur : l'Équipe Mobile de Bonnes Pratiques (EMBP) qui soutient les professionnels et diffuse les bonnes pratiques dans l'accompagnement des personnes accueillies. À ce jour, elle est intervenue dans plus d'une vingtaine d'établissements hébergeant des personnes âgées, sur tout le territoire de la Charente. L'équipe est composée d'une coordinatrice faisant office également d'intervenante qualité et d'un animateur. Le Département a évalué ce dispositif au fur et à mesure de son déploiement, dans le cadre de son engagement dans l'évaluation de ses politiques publiques. Un retour très positif des établissements a pu conforter la pertinence des interventions, avec une note de 3,5 sur 4. Convaincu de son utilité et de l'intérêt que pouvait porter ce dispositif, le Département a candidaté aux Trophées des héros territoriaux d'IdéalCO. Le 3 décembre 2024, au Conseil Économique Social et Environnemental, l'équipe mobile de bonnes pratiques a reçu un Trophée dans la catégorie "Prix solidarité". ■

### ZOOM SUR...

#### Les Trophées IdéalCO 2024 des héroïnes et héros territoriaux

Pour la deuxième année, IdéalCO et ses partenaires ont célébré les Femmes et les Hommes de terrain qui s'engagent pour le bien public et qui construisent ensemble le monde de demain : nos héroïnes et héros territoriaux !

#### Les chiffres de l'édition 2024 :

- 208 candidatures
- 26 000 votes
- 47 finalistes
- 16 lauréats

<https://trophees.idealco.fr/>



Chaque année, tous les élèves charentais en classe de 6<sup>e</sup> accèdent à un spectacle entièrement financé par le Département. L'an passé, 30 % de ces enfants découvraient le théâtre pour la première fois.

## Permettre aux collégiens de découvrir le théâtre

Cela fera bientôt 20 ans que le Département a créé « Collège au spectacle ». Soit presque une génération entière de Charentais qui a pu bénéficier gratuitement de ce dispositif reposant sur un principe simple : emmener l'ensemble des élèves de 6<sup>e</sup> du territoire au spectacle. En 2024, ils étaient ainsi 3 793 collégiens venus de 43 établissements publics et privés à franchir le seuil d'une salle charentaise\* pour assister à « Il a beaucoup souffert Lucifer » de la compagnie Si sensible. Un spectacle sur le harcèlement scolaire qui a permis aux enseignants d'aborder

cette question sensible avec leurs élèves. Car « Collège au spectacle » ne repose pas seulement sur la découverte d'un spectacle. L'opération va au-delà puisque la compagnie sélectionnée propose un travail de médiation avec les élèves en parallèle de la pièce. Et ce pour chaque classe. « En 2024, 153 classes de 6<sup>e</sup> ont participé à l'opération, ce qui représente 153 heures de médiation pour la compagnie, se félicite Fabienne Godichaud, Vice-présidente chargée de l'éducation et des collèges. Il faut une compagnie qui soit bien préparée car c'est un énorme travail. » Cette action d'ampleur rencontre chaque année un grand

succès tant auprès des élèves que de leurs enseignants. Un enthousiasme mesurable grâce à l'évaluation qui est faite de cette action tous les deux ans. « Nous interrogeons les collèges, les élèves, le corps enseignant sur des questions autant quantitatives que qualitatives, précise Fabienne Godichaud. L'enquête que nous réalisons permet une analyse précise de l'impact de cette opération ». Ainsi, apprend-on que « Collège au spectacle » a permis à près de 30 % des élèves de 6<sup>e</sup> inscrits dans le dispositif d'entrer pour la première fois dans une salle de spectacle. Quant aux 70 % restants, ils sont 88 % à y être allés grâce à l'école. « Des actions

comme « Collège au spectacle » jouent un rôle clé pour permettre aux enfants d'accéder à des œuvres et à des lieux culturels, témoigne à son tour Patrick Mardikian. Cette étude souligne notre utilité dans la démocratisation de l'accès à la culture. » Autre indicateur plus qu'encourageant : 100 % des enseignants souhaitent participer à l'opération l'année prochaine. ■

\*« Collège au spectacle » est mené en partenariat avec les structures de diffusion charentaises : Théâtre Le Château à Barbezieux-Saint-Hilaire, la Canopée à Ruffec, l'Avant-Scène de Cognac, le Théâtre d'Angoulême-Scène Nationale, Les Carnes de La Rochefoucauld, le Vingt-Sept à Rouillac et l'espace Arc-en-Ciel à Chalais.

Convier une conteuse ou un conteur à partager son savoir à des collégiens : tel est l'objectif de cette opération du Département qui permet chaque année d'ouvrir les jeunes charentais à de nouveaux horizons.

## « Une conteuse au collège » ou le pouvoir de l'oralité

Stimuler la créativité, l'expression personnelle, la réflexion, l'écoute et le partage : l'art du conte permet tout cela et bien plus encore. Ce sont ces nombreuses vertus qui avaient notamment amené le Département à créer le festival « Au fil du Conte » il y a plus de 30 ans. Une manifestation incontournable de l'agenda culturel charentais, dont la programmation est entièrement établie par la Médiathèque départementale et qui accueille chaque année des conteurs venus du monde entier. Depuis 4 ans, les super-pouvoirs des conteurs sont également mobilisés en dehors du festival pour un public bien spécifique : les collégiens charentais de classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. L'opération « Une conteuse/Un conteur au collège », sorte de prolongement du festival, est une initiative pédagogique dont l'ambition est de faire découvrir aux adolescents le conte et les pratiques de l'oralité. Chaque année, un thème est choisi en concertation avec les collèges participants. La Médiathèque départementale organise alors la venue d'un conteur ou d'une conteuse, dont le travail correspond au thème. L'artiste intervient dans les classes une fois par mois de janvier à juin pour des séances pédagogiques autour du conte, du placement de la voix, de l'écriture, de jeux de rôles...

« Devant le succès rencontré par le festival, nous avons trouvé intéressant de travailler de façon plus longue avec les conteurs et conteuses et de leur permettre de partager leurs savoirs avec les jeunes », explique Patrick Mardikian, Vice-président chargé de la culture. Depuis 2021, six collèges ont profité de ce dispositif qui fait partie des itinéraires éducatifs du Département\*, soit un total de 403 élèves touchés par le projet, via notamment les représentations de spectacles. Cette année, c'est la conteuse franco-libanaise Layla Darwiche qui a été choisie pour accompagner les collégiens. Le collège Louis Pasteur de Chasseneuil-sur-Bonnieure travaille autour des contes des Mille et une nuits et le collège Jean Rostand de La Rochefoucauld-en-Angoumois participe à un concours de lecture à voix haute sur le thème des contes. « Les séances avec la conteuse développent leur confiance en eux, la cohésion de groupe, leur imaginaire, souligne Patrick Mardikian. Ce travail autour du métier et sur la pratique du spectacle vivant leur apporte des techniques d'apprentissage, de mémorisation, de visualisation. Le conte, grâce à sa dimension symbolique, ouvre le dialogue sur des sujets de société. » ■

\* Grâce aux Itinéraires éducatifs, le Département propose aux collèges charentais une trentaine d'activités (ateliers, séjours, visites...) pour favoriser l'égalité des chances.



## EN BREF

### «Si ma mémoire est bonne»

Quand les souvenirs des anciens font notre histoire.

Il suffit parfois d'une photo ou d'une odeur pour que remonte une somme de souvenirs que l'on croyait perdus. Cette force mémorielle, les Archives départementales de la Charente la connaissent bien. Elle est d'ailleurs le point de départ du nouveau dispositif initié par le Département dans les établissements d'accueil des personnes âgées. Le but est simple : proposer un temps d'échanges propice à la réactivation de la mémoire, au témoignage, au partage de souvenirs, à l'histoire du territoire. «Si ma mémoire est bonne» propose des ateliers au sein même des établissements, sur des thèmes tels que l'école, le monde agricole ou encore Angoulême autrefois. Une vingtaine d'ateliers sont prévus en 2025.



### Un air de fête

La culture entre à l'EHPAD.

Quand une personne ne peut pas accéder à la culture, alors la culture doit venir à elle. Ce principe, cher au Département, a amené à la création d'«Un air de fête». Pour répondre à la volonté d'orienter sa politique culturelle vers des publics empêchés socialement, géographiquement ou physiquement, ce dispositif permet l'organisation de spectacles au sein même des établissements pour personnes âgées. L'an passé, le Département a ainsi financé quatre tournées de compagnies artistiques dans trente-neuf EHPAD de Charente. Soit plus de 2 300 personnes âgées qui ont pu profiter de spectacles de danse, de musique swing ou encore de chants burkinabés. En 2025, ce sont trente établissements -dont des EHPAD qui n'avaient pas encore bénéficié de cette action- qui vont avoir le plaisir d'accueillir les nouveaux artistes sélectionnés. Au programme : contes, chansons, déambulations loufoques et musique folk.



La journée de rencontre professionnelle à destination des assistants familiaux de Charente était cette année consacrée à la problématique des écrans. Un temps riche d'échanges de bonnes pratiques.

## Enfants et écrans : une journée et des outils concrets pour les assistants familiaux

Comment faire quand un ado ne décroche pas de son smartphone ? Que dire à un tout-petit obnubilé par sa tablette ? Le 20 janvier dernier, le Département a organisé une grande journée «Face aux écrans... on s'organise !» : un temps exclusivement consacré aux assistants familiaux du département. L'objectif de l'événement était de donner des outils concrets et de répondre aux questions de ces professionnels qui font quotidiennement face à la problématique de la place des écrans dans la vie des mineurs dont ils s'occupent. «C'est un sujet de plus en plus prégnant, et notamment chez les plus jeunes enfants, note Nelly Vergez,

➤ **294**

C'est le nombre d'assistants familiaux salariés par le Département de la Charente.

Vice-présidente chargée de l'enfance, des familles, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur. Nous avons donc souhaité que soit organisée une journée professionnelle qui donne de vraies clés aux assistants familiaux

pour adopter les bonnes postures éducatives et en présence de spécialistes qui ont pu répondre directement à leurs questions.»

### Échanges entre pairs

125 assistants familiaux sont venus pour l'occasion. Ils ont pu écouter les recommandations de l'association Addictions France, et du docteur Anne-Lise Ducanda, conférencière et intervenante dans le cadre du diplôme universitaire «parentalité» et de celui des «1 000 premiers jours» entre autres. L'après-midi une table ronde de spécialistes de l'enfance et de médecins a répondu aux questions des assistants familiaux. L'occasion aussi de s'exprimer sur des situations vécues. ■

## ZOOM SUR...

### C'est parti ! Et si on éteignait nos écrans ?

Le Département lance une action de prévention ludique à destination des familles charentaises pour se passer des tablettes, téléphones et smartphones. À l'horizon : une semaine sans écran en septembre. Chaque mois, deux cartes à collectionner, une carte «outil» et une carte «thème», pleines d'idées d'activités à faire avec ses enfants pour se passer des écrans : cuisiner, chanter, bricoler... Et en septembre, le grand challenge : une semaine complète sans smartphone, télé ou tablette. Vous êtes prêt ? C'est parti ! «Comme partout en France, on voit exploser dans notre territoire les troubles du langage et du comportement des plus petits liés à des temps d'écran trop élevés et même si la plupart des parents sont conscients que les écrans sont dangereux, ils manquent parfois d'outils concrets pour s'en passer», explique le D<sup>r</sup> Véronique Tardivo, médecin cheffe de la Protection Maternelle et Infantile. Avec son service, elle propose donc aux familles charentaises de collecter ces cartes astucieuses, promptes à stimuler l'imagination des parents. En mars, la carte thème était «je dors paisiblement» et la carte «outils» proposait de chanter la comptine des cinq sens. De nouvelles cartes seront ainsi à collecter jusqu'en septembre, mois du grand défi collectif. Éteindre les écrans ? Allez, zou, on peut le faire tous ensemble !

Où trouver les cartes ? Les cartes «outils» et les cartes «thèmes» de l'opération «C'est parti !» sont disponibles dans toutes les Maisons Départementales des Solidarités de Charente. Vous pouvez également les retrouver dans les écoles, crèches, mairies, relais petite enfance du territoire, à la CAF, à Famili'Bulle à Angoulême et sur [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)



Barrages et écluses entravent la migration des poissons en Charente. Pour préserver ces espèces et garantir leur libre circulation, le Département a aménagé quatorze passes à poisson.

# Poissons migrateurs : restaurer la continuité écologique de la Charente

**A**loses, lamproies marines, truites de mer, saumons atlantique, anguilles : tous ces poissons ont pour point commun un même habitat, le fleuve Charente. Et sont mûs par un même phénomène instinctif, celui de la migration. Mais pour ces espèces, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. En raison des ouvrages et aménagements qui jalonnent les cours d'eau, ces poissons migrateurs peuvent être menacés d'extinction. Barrages, écluses, déversoirs constituent en effet des obstacles infranchissables pour atteindre leurs zones de reproduction. Or, la Charente est identifiée comme un axe à enjeux pour tous ces poissons migrateurs qui peuplent les eaux du territoire.

Afin de permettre leur libre circulation vers les frayères (lieux de reproduction), le Département a aménagé quatorze passes à poissons entre Cognac et Châteauneuf depuis 2007. À Crouin, Bourg-Charente, Gondeville, Jarnac, Juac, Vibrac... les travaux d'aménagement ont consisté en la création de rampes en enrochements naturels ou à la mise en place de macro-plots béton. « Le Département devait mettre ses ouvrages en conformité avec la réglementation nationale en créant des passes à poisson, explique Fabrice Point, Vice-président chargé de l'aménagement du territoire et des mobilités. L'année 2022 avait marqué la fin des obligations réglementaires au sens du code de l'Environnement. Mais nous sommes allés au-delà. Dans le but de poursuivre

sa politique en faveur des poissons migrateurs et de réhabiliter la continuité écologique, le Département a finalisé en 2024 l'aménagement de la retenue de Malvy et poursuit actuellement celui de la retenue de Mosnac-Saint-Simeux ». Débutés en septembre dernier, les travaux à Mosnac-Saint-Simeux sont prévus pour durer un an. L'installation des passes à poissons représente des travaux conséquents puisqu'il s'agit de chantiers réalisés au milieu de l'eau, présentant de lourdes contraintes d'accessibilité et de mise en œuvre. « Ces travaux sont capitaux pour la biodiversité, insiste Fabrice Point. L'enjeu est primordial : si les poissons n'ont pas la capacité de remonter le fleuve pour trouver leur zone de frayère, ils disparaîtront. » ■



Passes à poisson en enrochements

Travaux terminés ! Le collège Val-de-Charente de Ruffec est entré dans une nouvelle ère après plus de 3 ans de travaux.

## Val-de-Charente : un collège du XXI<sup>e</sup> siècle



**D**e nombreux bâtiments étalés sur tout le site qui rendaient la vie des collégiens peu pratique, une isolation générale loin des standards actuels, des normes à revoir pour la cantine et un accès à sécuriser : le chantier de restructuration était d'ampleur pour cet établissement dont la construction initiale datait des années 70. Grâce à un budget de 9 M€, le Département offre désormais aux collégiens et à tout le personnel de l'établissement des conditions de vie et de travail fortement améliorées. Grâce à une conception architecturale moderne et respectueuse de son environnement, le collège conserve la même surface mais compte de nombreux espaces entièrement neufs et répondant à des critères basse consommation, à l'instar du hall d'entrée, des pôles sciences, technologie et SEGPA. Pour d'autres bâtiments (administration, enseignement général, pôle art), seule leur structure a été conservée tandis que les intérieurs ont été refaits à neuf. L'aménagement paysager a permis la création d'une trame centrale arborée. Cet espace engazonné, déminéralisé et ombragé est accompagné d'allées piétonnes. ■

### EN BREF

#### Restructuration des ponts



Pont de la Voie Latine

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'entretien et de la modernisation des infrastructures routières, une opération majeure est engagée à Confolens : la restauration du pont de la Voie Latine et du pont des Portes d'Ansac, situés sur la RD 948.

Ces ouvrages, qui supportent un trafic de plus de 4 700 véhicules par jour, dont 500 poids lourds, nécessitent une intervention urgente. Présentant des dégradations importantes, notamment au niveau de leur étanchéité, ils font l'objet d'une restauration en deux phases pour limiter l'impact sur la circulation et coordonner les interventions avec l'aménagement des allées de Blossac mené par la commune. La première tranche concernait la partie inférieure des ponts avec des travaux de rejointoiement, de consolidation des maçonneries et de traitement des pierres de taille. La seconde tranche portera sur la réhabilitation de la partie supérieure, incluant le rabotage de la chaussée, la mise en place d'un complexe d'étanchéité, la rehausse des parapets et l'aménagement des trottoirs. Des adaptations des réseaux publics de télécommunication, d'eau, de gaz et d'électricité sont également prévues.

Le coût total des travaux s'élève à 440 000 € TTC, pris en charge par le Département. La maîtrise d'œuvre est assurée par la Direction des Routes et de l'Aménagement, et les travaux sont confiés au groupement SNGC (16 L'Isle-d'Espagnac)-LABBE TP (16 Confolens).

Débutés le 10 mars 2025, les travaux d'étanchéité nécessitent la fermeture de la RD 948 pendant huit semaines, avec des déviations adaptées aux véhicules légers et poids lourds.



## INFORMATION AUX CHARENTAIS

**Le dossier du Charente Mag n°117, devait présenter le budget 2025 du Département. Cependant, lors de la session plénière du 28 mars 2025, le budget proposé et débattu a été rejeté. À l'heure où est publié le magazine que vous avez entre les mains, il est impossible de savoir si le Département pourra ou non mettre en œuvre les politiques publiques prévues au Budget pour 2025.**

**Jeunes - Séniors - Handicap - Autonomie - Parents - Insertion sociale et professionnelle - Santé - Déplacements - Actions culturelles - Développement local - Éducation - Environnement - Espaces naturels - Jeunesse - Protection de l'enfance - Logement - Patrimoine - Routes - Solidarité - Autonomie - Sport**

# Missions et compétences du Département

Le Département de la Charente est une collectivité territoriale essentielle au bon fonctionnement et à l'aménagement du territoire. Administré par 38 conseillères et conseillers départementaux et soutenu par plus de 2 000 agents, il œuvre au quotidien pour répondre aux besoins des habitants. Ses missions, fixées par la loi, couvrent un large éventail de compétences obligatoires, mais il développe également des initiatives volontaristes pour favoriser un développement harmonieux et durable du territoire.

**Le Département de la Charente, collectivité de proximité, accompagne toutes les Charentaises et tous les Charentais, tout au long de la vie.**

### Solidarité et action sociale

Pilier fondamental de l'action départementale, la solidarité constitue un engagement majeur du Département. Celui-ci assure un accompagnement social à travers divers dispositifs destinés aux populations les plus vulnérables :

- **Protection de l'enfance et de la famille** : l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et la Protection maternelle et infantile (PMI) assurent la protection et le bien-être des mineurs et des familles en difficulté. L'adoption et l'accompagnement des familles en détresse font également partie des prérogatives du Département.
- **Accompagnement des personnes en situation de handicap** : le Département met en place la Prestation de compensation du handicap (PCH) et favorise l'hébergement et l'insertion sociale. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) coordonne cet accompagnement.
- **Aide aux personnes âgées** : l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) favorise le maintien à domicile des aînés et soutient la création et la gestion des établissements d'hébergement spécialisés.
- **Insertion sociale et lutte contre la précarité** : le versement du Revenu de solidarité active (RSA) permet d'aider les personnes en difficulté à retrouver une autonomie financière et professionnelle grâce à un accompagnement renforcé.



## Aménagement du territoire et mobilité

Le Département joue un rôle clé dans la gestion des infrastructures afin de garantir un aménagement équilibré et fonctionnel du territoire :

- Il assure l'**entretien** et la **modernisation des routes départementales (RD)**, facilitant ainsi les déplacements et le développement économique.
- Il aménage des **aires de covoiturage**, des **véloroutes** et des **pistes cyclables** pour favoriser une mobilité douce et respectueuse de l'environnement.
- Il s'occupe de la **gestion de l'eau, du remembrement foncier et de l'équipement rural**, en tenant compte des besoins des communes.
- Il assure la prise en charge du **transport des élèves en situation de handicap**.



## Éducation et collèves

Garantir un cadre éducatif de qualité pour les jeunes Charentais est une priorité du Département. Son action s'étend à plusieurs niveaux :

Il assure la **construction, l'entretien** et l'**équipement des collèges publics**, notamment en matière d'infrastructures numériques.

Il prend en charge la **gestion des agents techniques, ouvriers et de service (TOS)**, indispensables au bon fonctionnement des établissements.

Il veille à l'**organisation** et à la **qualité de la restauration scolaire**, afin d'offrir aux collégiens des repas équilibrés et accessibles.

## Culture et patrimoine

Attaché à la valorisation de son patrimoine et à l'accès à la culture pour tous, le Département de la Charente soutient activement plusieurs initiatives :

- Il assure la **gestion des Archives et de la Médiathèque départementales**, garantissant ainsi la conservation et la diffusion du savoir.
- Il soutient la **vie culturelle locale, notamment en milieu scolaire**, à travers diverses actions éducatives et artistiques.
- Il met en œuvre des politiques de **protection et de mise en valeur du patrimoine historique et naturel du territoire**.
- Il gère et finance l'**École départementale de musique (EDM)**, qui propose une formation musicale de qualité, accessible sur l'ensemble du département.



## Sécurité incendie et secours

La **protection des citoyens** est également une mission essentielle du Conseil départemental. Il assure le financement principal du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), garantissant ainsi l'efficacité des interventions **en cas d'incendies et d'autres situations d'urgence**.

## Un engagement volontaire pour le développement du territoire

Au-delà de ses compétences réglementaires, le Département de la Charente s'engage activement dans le **développement économique, le tourisme, l'environnement et le sport**. Il élabore des schémas départementaux qui permettent de structurer ses actions et d'optimiser l'utilisation des ressources en faveur d'un territoire plus dynamique et solidaire.



**Le Département de la Charente est un acteur incontournable du quotidien des Charentais. À travers ses missions de solidarité, d'éducation, d'aménagement et d'attractivité du territoire, il participe activement à l'amélioration de la qualité de vie et à la construction d'un avenir durable pour le territoire.**

# TÉMOIGNAGES

**Le Département de la Charente, collectivité de proximité, accompagne toutes les Charentaises et tous les Charentais, tout au long de la vie.**



**Apa à domicile :** en Charente, 9 800 personnes touchent l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie) dont la moitié pour le maintien à domicile. C'est le cas d'André, 86 ans, habitant du nord Charente. Son épouse témoigne :

« Mon mari a connu deux graves accidents cardiaques ces dernières années qui l'ont beaucoup affaibli. Il a besoin d'aide au quotidien, pour faire sa toilette par exemple. Je m'occupe beaucoup de lui mais j'ai moi-même 81 ans alors nous faisons venir les auxiliaires de vie pour un peu de répit. Elles font 30 minutes de douche à mon mari tous les mercredis et 2h de ménage tous les lundis. Le Département verse directement l'Apa au service d'aide à domicile et nous n'avons plus qu'à payer 26 € de notre poche, ce qui représente déjà beaucoup car à nous deux, nous n'avons qu'une toute petite retraite et nous devons sortir chaque mois 1 200 € de charges (loyer, etc.). Notez bien que je ne me plains pas et que l'on se débrouille ; mais ce soutien est indispensable et jamais je n'aurais pu le financer sans l'Apa. »



**SSA :** en octobre 2024, le Département a lancé une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation auprès de 75 bénéficiaires du RSA et de 75 étudiants vivants à Angoulême et à La Couronne. Chaque mois, chacun des participants reçoit 100 € en Bulles, la monnaie locale charentaise, afin de favoriser l'achat chez les commerçants locaux de produits alimentaires bio et issus de circuits courts. **Témoignage d'Alexandra, 37 ans, Angoumoisine :**

« Je suis bénéficiaire du RSA et j'élève seule mes deux petites filles de 8 et 5 ans. Quand j'ai reçu un courrier m'informant que j'étais éligible à cette expérimentation, cela m'a tout de suite parlé car je suis depuis longtemps sensible à la qualité de ce que je fais à manger et à la provenance des produits que j'achète. Cet argent m'est vraiment utile. C'est un vrai plus pour acheter des produits que mes petits revenus ne m'autorisent pas habituellement. J'ai aussi participé à deux ateliers, où on a pu échanger entre participants et même apporter des plats faits maison. Je trouve ce dispositif très bien et j'espère qu'il va perdurer et prendre de l'ampleur. Et je ne vois pas pourquoi tout le monde ne pourrait pas bien manger ! »



**EDM :** le Département finance 17 antennes de l'École départementale de musique, au sein desquelles œuvrent 50 professeurs auprès de 1 182 élèves, pour un budget total annuel de plus de 2 M€. **Témoignage de Justine, 17 ans, en parcours de préprofessionnalisation musicale :**

« Je fréquente l'École départementale de musique depuis que j'ai 5 ans, je prends des cours à l'antenne de Rouillac. J'ai commencé par un an de formation musicale puis, dès mes 6 ans, je me suis inscrite à la trompette. Depuis, je suis passée d'une étape à l'autre : j'ai commencé par intégrer l'orchestre de l'École, le Luma's Band puis l'Orchestre Eolus Band. J'ai toujours trouvé que les professeurs de l'EDM étaient très motivants et nous poussent à faire mieux ! En avril, je passe une audition devant un professeur de Bordeaux afin d'intégrer la classe préparatoire au Conservatoire et d'entamer des études musicales supérieures après mon bac. Je me sens soutenue dans ce parcours par les professeurs. »

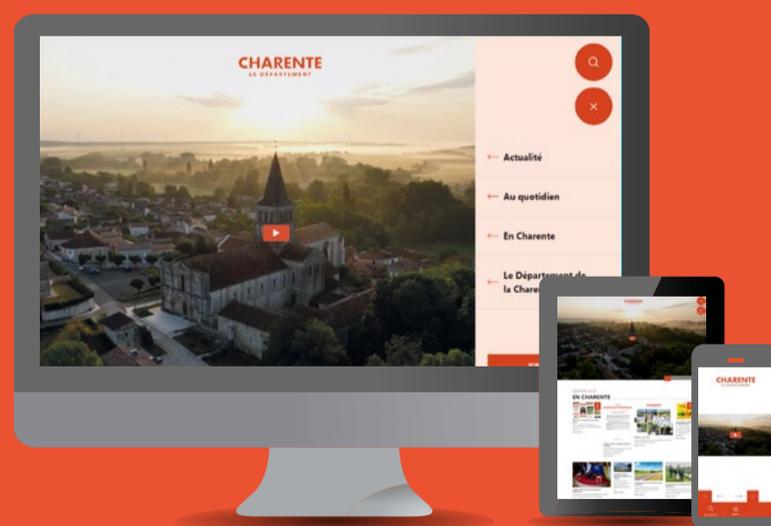


**Piste cyclable :** en novembre 2024, la piste cyclable entre les giratoires de l'Oisellerie et du Campus des Valois à La Couronne, sur la RD 910, a été inaugurée. Ce dernier tronçon vient en compléter deux autres et permet désormais de pédaler sans discontinuer d'Angoulême à La Couronne. **Témoignage d'Anne-Véronique, membre de l'association Vélocité de l'Angoumois :**

« Je vis à Angoulême et je travaille en partie à Saint-Michel et en partie à La Couronne. J'utilise cette nouvelle piste régulièrement et je m'y sens en sécurité. Le Département a entendu nos recommandations et a aménagé cette voie en totale séparation de la route, ce qui est très important sur cet axe passager. Selon moi, l'éclairage est le seul point qui resterait à améliorer entre Girac et le giratoire du Campus. Mais plus il y aura d'aménagements cyclables de cette qualité, issus d'un vrai travail de concertation avec les associations d'usagers, et plus cela favorisera les mobilités douces. »

Jeunes - Séniors - Handicap - Autonomie - Parents - Insertion sociale et professionnelle - Santé - Déplacements - Actions culturelles - Développement local - Éducation - Environnement - Espaces naturels - Jeunesse - Protection de l'enfance - Logement - Patrimoine - Routes - Solidarité - Autonomie - Sport

**Le Département de la Charente, collectivité de proximité, accompagne toutes les Charentaises et tous les Charentais, tout au long de la vie.**



Pour tous renseignements :

**[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)**



Soixante collégiens siègent au Conseil départemental des jeunes. Leur mission : porter la voix de leurs camarades et développer des projets concrets pour la Charente.

## Ils sont collégiens et Conseillers départementaux



Les 60 Conseillers départementaux juniors lors de la première séance plénière du 4 décembre 2024

« *a valeur n'attend pas le nombre des années* ». Il n'était qu'à voir les soixante collégiens réunis au Conseil départemental des jeunes pour se persuader que Pierre Corneille disait vrai. C'était le 4 décembre dernier et ce jour-là, l'hémicycle des « grands » accueillait alors la première séance plénière des « petits ». Ces Conseillers départementaux juniors, issus de classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>, avaient été désignés après des élections organisées en septembre dans les collèges publics et privés de Charente. Un scrutin qui a réuni pas moins de 5 000 votants et permis une représentativité équilibrée du département. Le rôle de ces nouveaux conseillers ? Se faire le porte-voix de leurs camarades pendant

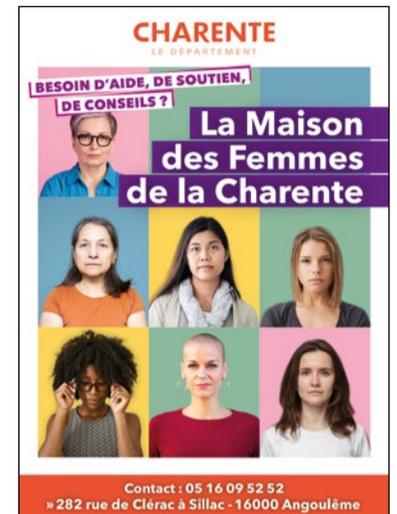
deux ans et développer des projets concrets que le Département va financer. « *Nous avons souhaité créer cette nouvelle instance car nous voulons consulter la parole des jeunes*, explique Maryline Vinet, Vice-présidente chargée du Dialogue citoyen. *C'est aussi l'occasion de renforcer l'engagement et la culture citoyenne de cette génération* ». Après le protocole de remise d'écharpe, de la séance photo officielle et de la lecture du règlement, les Conseillers juniors ont pu réaliser leur premier vote en séance. Et déterminer les thèmes qui guideront leur mandat. Après analyse des professions de foi qu'ils avaient rédigées dans l'optique de leur élection, douze thématiques étaient en effet ressorties. Il fallait en garder trois. La lutte contre le harcèlement scolaire, la

protection de l'environnement et l'accès à la culture sont donc les sujets sur lesquels ils ont commencé à plancher. « *Des idées et des projets ont déjà émergé*, poursuit Maryline Vinet. *Ils sont épatants et impressionnants. Ils ont de réelles convictions, déjà une grande maturité et de réelles capacités pour défendre leur opinion* ». Durant leur première année de mandat, les jeunes se retrouveront à trois reprises en commissions territoriales (réparties dans cinq zones différentes du département), ainsi qu'en séance plénière en juin et en décembre. L'objectif final étant que chaque commission ait mis en place un projet pour juin 2026. « *Ils ont besoin de voir aboutir leurs idées*, souligne Maryline Vinet. *Notre rôle est donc de faciliter la réalisation rapide de leurs projets* ». ■



## EN BREF

### La Maison des Femmes de la Charente



La Maison des Femmes de la Charente a ouvert ses portes au 282 rue de Clérac à Sillac à Angoulême, offrant un accueil gratuit aux femmes victimes de violences ou d'emprises. Le Département de la Charente devient ainsi le premier en France à ouvrir une Maison des Femmes sous sa propre initiative. Ce projet repose sur quatre piliers fondamentaux : Prévention, Repérage, Accompagnement et Protection. Ce projet est le fruit d'une réflexion menée depuis 2021 et s'inscrit dans le plan national de lutte contre les violences faites aux femmes. Il a été co-construit avec les acteurs locaux pour assurer une prise en charge adaptée. Conçue comme un guichet unique, la Maison des Femmes garantit un accueil bienveillant et anonyme. Des permanences y sont assurées par des partenaires professionnels tels que le CIDFF, France Victimes 16 et le Planning Familial, qui proposent soutien juridique, groupes de parole et consultations médicales. Ce lieu est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h pour recevoir et orienter les femmes, en personne ou par téléphone au 05 16 09 52 52. La Maison des Femmes de la Charente ne se limite pas à son adresse fixe. Le bus de Léa, en partenariat avec le Collectif Femmes en Campagne, devient ponctuellement le Bus Maison des Femmes, afin d'atteindre les personnes isolées en milieu rural. En 2024, ce dispositif a sillonné la Charente Limousine, notamment sur les marchés de producteurs.

Maison des Femmes de la Charente  
282 rue de Clérac à Sillac  
16000 Angoulême  
05 16 09 52 52  
[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)





## Marie PRAGOUT

Vice-présidente déléguée au handicap et aux personnes âgées

### « Nous connaissons désormais notre impact carbone »

#### ► POURQUOI LE DÉPARTEMENT A-T-IL DÉCIDÉ DE RÉALISER SON BILAN CARBONE ?

C'est tout d'abord une obligation réglementaire pour toute collectivité de plus de 50 000 habitants qui doit réaliser cette étude tous les 3 ans. Par ailleurs, le Département est engagé pour la réussite de l'Agenda 2030 dont l'objectif est d'atteindre la neutralité en 2050.

#### ► QUEL EST LE PRINCIPE DU BILAN CARBONE ?

Un bilan carbone, ce n'est pas de l'idéologie. C'est une méthode scientifique qui permet de faire un état des lieux en recensant toutes les émissions de gaz à effet de serre imputables à la collectivité. Il s'agit à la fois de nos émissions directes - chaudières de nos bâtiments, émissions de nos véhicules... - mais aussi indirectes. Exemple avec le matériel informatique ou le matériel de bureau : ce n'est pas nous qui les produisons mais c'est nous qui en avons l'usage. C'est donc à nous que revient l'empreinte CO<sup>2</sup> de ces achats.

## 4 QUESTIONS À...

Déterminer précisément l'empreinte carbone imputable à la collectivité afin de planifier un plan de transition concret : tels sont les objectifs du bilan carbone que le Département a réalisé. Marie Pragout, Vice-présidente qui œuvre à l'Agenda 2030 et qui suit ce dossier, nous explique les tenants et aboutissants de cette étude.

#### ► QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU BILAN CARBONE ?

Réalisé sur les données de l'année 2022, il montre que le Département a émis cette année-là 35 560 tonnes de carbone. Nous pouvons désormais objectiver notre dépendance aux énergies fossiles et nos impacts sur le changement climatique, et agir sur ces points en connaissance de cause. On observe ainsi que nous devons œuvrer sur la rénovation énergétique de nos bâtiments, sur les repas et les déplacements des collégiens, sur les déplacements de nos agents, sur l'impact environnemental de nos achats... Nous n'avons pas attendu les résultats du bilan carbone pour agir. Mais désormais, nous partons de données concrètes : on sait où l'on émet du carbone, on sait donc où l'on doit aller pour réduire nos émissions.

#### ► QUELLE SUITE VA ÊTRE DONNÉE À CE PREMIER BILAN CARBONE ?

Cette étude est à la fois un outil de pilotage et un outil de sensibilisation de nos 2 200 agents et de tous les Charentais. Cela nous permet de communiquer sur les objectifs de nos politiques publiques. Parce que si on rénove les collèges, si on recycle les enrobés des routes, si on développe des infrastructures cyclables, etc., c'est parce que cela a du sens et que c'est absolument nécessaire pour lutter contre le dérèglement climatique. Nous travaillons actuellement à un plan de transition, que nous présenterons en juin prochain, qui va nous permettre d'identifier les axes à privilégier afin de prendre les meilleures décisions pour la résilience de l'organisation, tout en garantissant des coûts de fonctionnements stables de la collectivité.

## TRIBUNES

### GROUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ **Un budget dans la tourmente ? Une responsabilité intacte.**

Chaque année, le vote du budget départemental est un moment clé pour la Charente. C'est l'instant où se définissent les moyens consacrés à la solidarité, à l'enfance, aux collèges, au handicap, à nos aînés, aux routes, au développement durable. Bref, aux priorités qui touchent directement les Charentais.

Mais cette année, plus que jamais, cet exercice a été confronté à des tensions politiques inédites. Loin des débats de fond sur les besoins réels du département, des stratégies et calculs électoralistes ont tenté d'imposer d'autres logiques. Pourtant, notre responsabilité d'élus de gauche a été claire : défendre un budget solide, protecteur et ambitieux pour l'avenir de la Charente.

Nous avons porté un projet budgétaire cohérent, fidèle à nos engagements. Un budget au service des Charentais, qui protège les plus fragiles, soutient nos territoires et prépare l'avenir. Un budget construit dans un contexte national difficile, où les finances des collectivités sont mises sous pression.

Face aux incertitudes et aux postures, nous avons fait notre part. Nous avons refusé de jouer avec l'avenir du Département, notre cap n'a jamais dévié : une vision à long terme et un rejet clair des petits arrangements qui affaiblissent la confiance dans la politique. Demain, les Charentais jugeront sur pièce. Nous continuerons à agir, avec sérieux et détermination, pour que notre département avance, malgré les obstacles.

58, rue de l'Arsenal - 16000 Angoulême • vivonslacharente16@gmail.com • 05 16 09 61 55  
Retrouvez-nous : [f](#) VivonslaCharente et [@](#) vivonslacharente

### GROUPE DES ÉLUS DE DROITE ET DU CENTRE EN AVANT LA CHARENTE **Réduction des aides aux territoires : le Département renonce à sa mission de solidarité territoriale !**

Le dispositif ACTES+ marque une rupture brutale avec l'histoire du soutien départemental aux collectivités. D'un revers de plume, la majorité départementale supprime les contrats avec les intercommunalités et les villes, réduit de 30 % les aides aux communes, abandonne la péréquation, les aides à l'eau, à l'assainissement, ou encore à la création de places en crèche.

Aucune concertation sérieuse n'a eu lieu : ni avec les maires, ni avec les EPCI, ni avec l'Association des Maires de France. Une seule réunion d'une heure, en urgence, pour présenter un dispositif déjà finalisé. Même la commission dédiée, présidée par Nicole Bonnefoy, n'a pas été consultée. C'est incompréhensible.

Nous avons demandé la suspension de cette réforme, son renvoi en commission pour un vrai travail de fond. Refusé ! Mais il est vrai que le Président nous a dit : « Qui paie, commande ». Non, Monsieur Bouty, le Département n'est pas une entreprise. C'est une collectivité publique qui appartient aux Charentaises et aux Charentais.

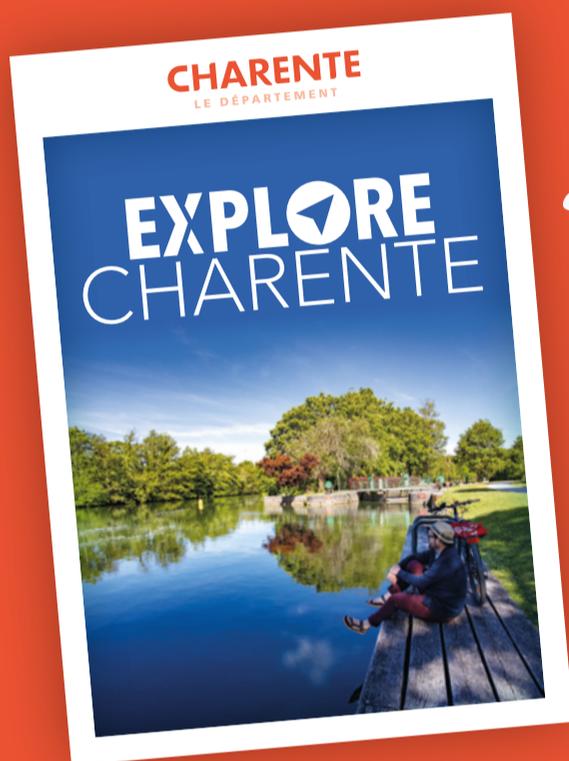
Nous continuerons à défendre des aides simples, justes, lisibles, équitables. Car nos territoires méritent mieux qu'une recentralisation technocratique imposée sans débat.

La Charente mérite mieux. Elle mérite une ambition, pas une punition.

58, rue de l'Arsenal - 16000 Angoulême • contact@enavantlacharente.fr • 05 16 09 74 96  
Retrouvez-nous : [f](#) En avant la Charente

# EXPLORE CHARENTE

Partez à la découverte de la Charente



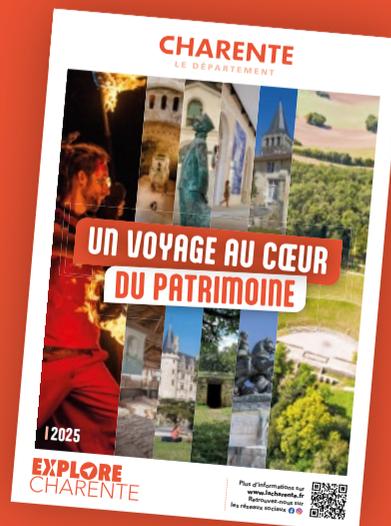
<https://la.charente.fr/ExploreCharente>



**UN VOYAGE AU CŒUR  
DU PATRIMOINE**



<https://la.charente.fr/ExplorePatrimoine>





Plus d'infos : programme complet sur [md16.lacharente.fr](http://md16.lacharente.fr)

## ARCHIVES DE LA CHARENTE

➤ CONTES DE L'ANGOUMOIS POUR DRÔLES ET DRÔLESSES

Mardi 22 avril - 14h30/16h30  
Atelier jeunes

➤ CHASSE AU TRÉSOR

Jeudi 24 et lundi 28 avril  
14h30/16h30  
Atelier jeunes

➤ INITIATION À LA RELIURE PAPIER

Mardi 29 avril - 14h30/16h30  
Atelier jeunes

➤ MARDI, C'EST PALÉOGRAPHIE

Mardis 6 mai et 3 juin - 17h30/19h

➤ LES PRESSES DE L'HISTOIRE

Mardis 13 mai et 10 juin - 18h/20h

Plus d'infos : 05 16 09 50 19 ou sur [lasource.archives.lacharente.fr](http://lasource.archives.lacharente.fr)

## ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE

➤ FLÛT'VOX

Vendredi 16 mai - 18h  
La Rochefoucauld-en-Angoumois

➤ CONTES FANTAMUSIQUES

Samedi 17 mai - 15h  
Montbron

➤ LA SORCIÈRE AMOUREUSE

Samedi 17 mai - 18h  
Montbron

➤ LA SORCIÈRE AMOUREUSE  
Samedi 17 mai - 20h  
Châteauneuf-sur-Charente

➤ POPCORDES

Dimanche 18 mai - 17h  
Ruffec

➤ BAL CLANDESTIN

Dimanche 18 mai - 17h  
La Rochefoucauld-en-Angoumois

➤ ÉCOLE EN CHANSONS

Vendredi 23 mai - 20h30  
Samedi 24 mai - 17h  
Barbezieux-Saint-Hilaire

➤ MUSIQUES ACTUELLES

Mardi 27 mai - 19h30  
Barbezieux-Saint-Hilaire

➤ ORPHÉON KALIMBA

Vendredi 6 juin - 19h  
Festival Musiques métisses  
Entrée payante

➤ ANGOULÊME  
Lundi 16 juin - 20h  
Angoulême

➤ CHARENTE EN CHŒUR MADRIGAL !

Samedi 7 juin - 21h  
Pranzac

➤ DIMANCHE 8 JUIN - 17h  
Lieu à définir

➤ L'INSTANT GUITARE

Samedi 14 juin - 11h  
Jarnac

➤ CHANTONS LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

Vendredi 20 juin - 20h  
Jarnac

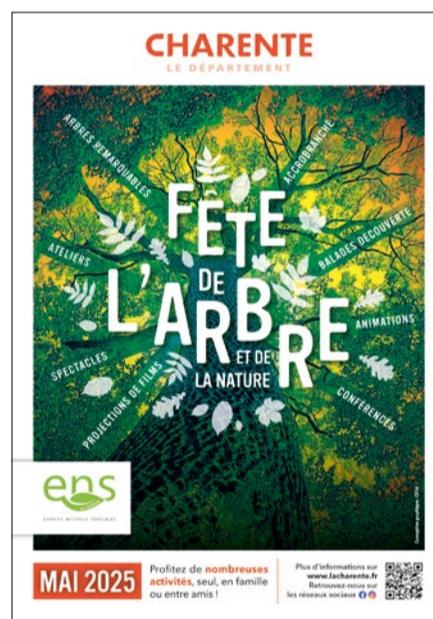
➤ RESPIRE JAZZ

Vendredi 27 juin - 19h  
Aignes-et-Puypéroux

➤ MUSICAL'ÉTÉ

Samedi 28 juin - à partir de 15h  
Confolens

Plus d'infos : 05 16 09 69 43  
[edm16.lacharente.fr](http://edm16.lacharente.fr)



Plus d'infos : programme complet sur [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

➤ NUIT ARCHÉO

Samedi 24 mai - 21h30  
La Couronne - Église abbatiale Notre-Dame

## CITOYENNETÉ

➤ CAFÉS CITOYENS

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 27 MAI

Nés de la volonté de donner à chacun la possibilité de s'exprimer librement, les Cafés Citoyens ont essaimé un peu partout en France depuis la fin des années 90. Le principe est simple : les participants se réunissent dans un cadre respectueux, sans qu'aucun expert n'impose son point de vue, l'objectif étant de favoriser une réflexion commune et participative. Ces lieux publics d'expression qui renforcent le lien social sont des outils précieux de démocratie. Aussi, pour permettre aux Charentais de bénéficier eux aussi de ce type d'initiative, le Département a souhaité développer des Cafés Citoyens sur tout le territoire. En partenariat avec la Fédération des centres sociaux de Charente qui anime les rencontres, le service du dialogue citoyen du Département a organisé trois Cafés Citoyens. « Notre objectif est d'instaurer un lien avec les habitants de la Charente et de leur donner la parole pour faire émerger des solutions à des problèmes de la vie locale », explique Maryline Vinet, Vice-présidente chargée de la citoyenneté. Après une première édition organisée à Ruffec en novembre dernier sur le thème « La démocratie est-elle dépassée ? », les Charentais ont pu participer à des débats autour de la mobilité ou de l'alimentation à Bonnes et Châteauneuf-sur-Charente. Réunissant chacun une soixantaine de participants, ces Cafés Citoyens ont démontré la vitalité du débat public. Le prochain rendez-vous est prévu le 27 mai au Lieu Utile à Angoulême et aura pour thème « Des règles à la ménopause : toutes des guerrières ». En 2025, neuf Cafés Citoyens sont au programme.

Plus d'infos : [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

Mardi 27 mai  
Angoulême

Thème : Quelles actions pour lutter contre la précarité menstruelles ?

Jeudi 12 juin  
Rouillac

Thème : Où sont-ils, avis de recherche, nos aînés ont disparu

## JEU

### MOTS MÊLÉS

Retrouvez les 16 mots mêlés dans la grille sur le thème des compétences du Département.

AMÉNAGEMENT  
CHARENTE  
CITOYENNETÉ  
COLLÈGE  
CULTURE  
ÉDUCATION

ENFANCE  
FINANCES  
HABITAT  
HANDICAP  
INSERTION

JEUNESSE  
PATRIMOINE  
SANTÉ  
SÉNIORS  
SPORT

I	L	D	Y	E	T	N	A	S	C	N	A	E	T	U	Y
T	K	U	H	C	N	V	I	J	H	P	S	N	C	P	M
A	D	X	I	H	E	B	H	C	A	C	R	I	J	O	M
T	F	D	M	J	M	C	C	D	R	W	O	O	S	Q	C
I	I	M	D	C	E	U	N	B	E	A	I	M	S	F	I
B	N	H	L	J	G	Z	V	C	N	B	N	I	P	T	T
A	A	P	C	F	A	P	V	V	T	C	E	R	O	X	O
H	N	J	E	U	N	E	S	S	E	M	S	T	R	W	Y
B	C	P	E	G	E	L	L	O	C	D	C	A	T	H	E
W	E	A	M	O	M	C	H	D	H	L	J	P	B	C	N
Y	S	C	Z	Z	A	H	Z	Z	Z	Q	S	I	X	U	N
S	X	I	E	D	U	C	A	T	I	O	N	K	O	L	E
Q	W	D	F	V	C	M	E	B	Y	Z	L	J	U	T	T
J	E	N	Z	M	F	V	U	Y	G	L	D	R	L	U	E
J	C	A	E	N	F	A	N	C	E	T	N	Z	S	R	R
B	V	H	X	N	O	I	T	R	E	S	N	I	O	E	N

## BUS DU DÉPARTEMENT

➤ PERMANENCES

TOUTES LES SEMAINES :

le lundi - 14h/17h

Charras - parking de la Mairie

le mardi - 9h30/12h30

Brillac - parking de la Mairie

le mardi - 14h/17h

Alloue - place du village

le mercredi - 10h/13h

Brigueuil - place du village

le jeudi - 9h/12h

Oriolles - sur le marché

le jeudi - 14h/17h

Condéon - devant l'église

le vendredi - 10h/13h

Nersac - place de l'Union

le vendredi - 15h/18h

Vouzan - sur la place du village